

STATUT ET CARRIERES DU PERSONNEL NON MEDICAL LE STATUT DES CONTRACTUELS

Le contexte

La fonction publique hospitalière rassemble plus d'un million d'agents répartis dans plus de 180 métiers. À côté du personnel médical qui possède un statut spécifique (médecins, dentistes, pharmaciens...), on distingue le personnel administratif, le personnel soignant et éducatif (infirmiers, assistants sociaux, diététiciens...) et le personnel technique (ouvriers et techniciens).

En termes d'effectifs, le personnel soignant vient largement en tête (70 % du personnel non médical). Les personnels de catégorie B prédominent chez les personnels soignants, ceux de catégorie C chez les personnels techniques.

Les gestionnaires des ressources humaines sont confrontés à l'évolution des textes, de la jurisprudence et de la pratique, notamment l'évolution des carrières, les congés, la formation, le calcul des rémunérations.

Cette formation apporte les connaissances nécessaires à l'actualisation des pratiques professionnelles et s'organise autour de deux modules :

MODULE 1 : Le statut et les carrières du personnel non médical

MODULE 2 : Les contractuels

L'action proposée permettra aux participants :

Acquérir une bonne connaissance des dispositions régissant les personnels hospitaliers non médicaux et connaître les spécificités statutaires du personnel non médical

Comprendre l'organisation logique du statut de la fonction publique hospitalière

Etre capable de mener une recherche appropriée en rapport avec les textes et les décrets

Savoir repérer les différentes situations dans le déroulement d'une carrière

Connaître le statut des contractuels et être à même de répondre aux situations complexes

INTERVENANT (S)

- Directeur Hospitalier - Attaché(e) d'administration hospitalière

ELEMENTS DU PROGRAMME

MODULE 1 – Le statut et les carrières du personnel non médical

Le fonctionnement des Etablissements publics de santé

La carrière d'un agent de la fonction publique hospitalière titulaire ou stagiaire

Les positions statutaires

Les congés

Les droits et obligations du fonctionnaire

Etudes de cas

MODULE 2 – Le statut des contractuels

La gestion des personnels contractuels

Les divers types de contrats

Organisation de la gestion des contractuels au sein de la R.H

Renouvellement des C.D.D.

Evolution des carrières

La formation des contractuels

Les cas de jurisprudence

Pour un projet adapté à votre demande, merci de nous consulter

E. FOR. S

ENSEIGNEMENT • FORMATION • SANTE

Siège social : 35 cours Pierre Puget 13006 MARSEILLE - Annexe Région Nord : 12 place Saint Hubert
59000 Lille

Tél. : 04 91 59 94 90 • Fax 04 91 55 02 37 • E.mail : efors-sante@wanadoo.fr

E.U.R.L. 7.622.45 € - SIRET 400 881 231 000 49 - APE 8559 A - Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 93 13 06 415 13

E.FOR.S

E. FOR. S

ENSEIGNEMENT • FORMATION • SANTE

Siège social : 35 cours Pierre Puget 13006 MARSEILLE - Annexe Région Nord : 12 place Saint Hubert
59000 Lille

Tél. : 04 91 59 94 90 • Fax 04 91 55 02 37 • E.mail : efors-sante@wanadoo.fr

E.U.R.L. 7.622.45 € - SIRET 400 881 231 000 49 - APE 8559 A - Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 93 13 06 415 13